

Mesures à respecter en période de sécheresse

Usages d'agrément

VIGILANCE

Gestes
Éco-
citoyens

ÉCONOMIES VOLONTAIRES

 **Limiter l'arrosage en plein jour**



 **Limiter le nettoyage des voitures, voiries publiques et privées, façades**



 **Limiter le remplissage des piscines et le fonctionnement des fontaines à circuit ouvert**



Retrouvez le suivi de la situation de sécheresse et le détail de l'ensemble des mesures prises sur le site internet des services de l'État en Savoie et sur [VigiEau - vigieau.gouv.fr](https://vigieau.gouv.fr)